



Postscriptum

Journal du Parti socialiste genevois
Mai 2022 n°31



Votation du 15 mai

*Oui à l'égalité des chances au
Cycle d'orientation*

*Porter le cinéma suisse au-delà
des frontières !*

SOMMAIRE

Édito

- 03** Incarnons le changement, l'espoir, le rêve, par Thomas Wenger

Votation cantonale

- 04** OUI à l'égalité des chances au Cycle d'orientation, par Nicole Valiquer
- 05** CO22 : comment permettre la réussite, la mobilisation et la valorisation des élèves les plus fragiles, interview de Priscille Dia-Laplace

Votations fédérales

- 06** Porter le cinéma suisse au-delà des frontières !, par Joëlle Bertossa
- 07** Permettre aux talents de s'exprimer !, interview de Christophe Marzal
- 08** Pour sauver des vies : OUI à la loi sur la transplantation, par Jennifer Conti
- 09** NON au financement de Frontex !, par Carlo Sommaruga



Politique fédérale

- 10** Petite enfance : prise de conscience et évolution nationale !, interview d'Amanda Ojalvo

Politique cantonale

- 11** La culture lutte et gagne, par Thierry Apothéloz
- 12** Le bal des hypocrites, par Caroline Marti, Alberto Velasco et Thomas Wenger
- 13** Économie suisse et genevoise au top, conditions de travail c'est le flop, par Helena Verissimo de Freitas

Politique communale

- 14** Les charges de centre des villes genevoises bénéficient à tous et toutes !, par Michel Pomatto
- 15** Pour le climat et la biodiversité !, par Sami Kanaan

Vie du Parti

- 16** Un nouveau Comité directeur pour deux années décisives
- 17** Le Parti socialiste genevois empoigne le numérique !, par François Mireval
- 18** La fin de plus d'une décennie sans présidence de gauche, interview de Paola di Romano

Vie des associations

- 19** Le Collège du travail a désormais une association d'ami-es ! Rencontre avec Patrick Auderset

Le Postscriptum est envoyé aux membres et aux sympathisant-es du PS genevois. Il paraît 5 fois par année.

Rédacteur en chef : Michel Pomatto
Comité de rédaction : Frédérique Bouchet, Nicolas Clémence, Morgane Dentan, Diego Esteban, Eloisa Gonzalez, Alexandre Goumaz, Clémence Peillex
Graphisme : Morgane Dentan
Impression : Imprimerie Nationale



INCARNONS LE CHANGEMENT, L'ESPOIR, LE RÊVE.

Par Thomas Wenger
Président du Parti socialiste genevois

Cher-ères camarades,

Lors de notre Congrès, une nouvelle direction a été élue. Je tiens à remercier vivement Lydia, Romain, Nathalie, les membres du CD, le secrétariat, pour leur engagement et leur travail ! La nouvelle direction reprend le flambeau sur des bases saines et positives, ce qui est très réjouissant.

« Afin d'aborder ces échéances primordiales, nous devons resserrer nos liens, nous rassembler, dans un climat serein et combatif »

La tâche qui nous a été confiée représente un honneur, une joie et une énorme responsabilité. Le Parti socialiste est un parti historique, idéologique, démocratique. Je souhaite que nous entretenions une culture du dialogue, du débat, ouvert, argumenté, endiablé, sans tabou, mais dans le respect des avis de chacune et chacun, dans l'écoute et la bienveillance. De ces débats naîtront des majorités et ces majorités définiront nos positions.

Le PS doit rassembler toutes les sensibilités de gauche pour répondre aux attentes de la population

dans sa diversité. Nous sommes le parti à la rose. Elle peut être parfois rouge vif ou teintée de rose, sa tige et ses feuilles sont vertes, il faut prendre ses épines très au sérieux. Le PS, comme son emblème, est rouge, rose et vert à la fois. À tous les échelons où nous agissons, les rôles, les missions, les responsabilités sont différents, mais nos valeurs doivent rester les mêmes : solidarité, égalité, durabilité, intégrité.

Chers et chères camarades, ces deux prochaines années seront rythmées par les élections cantonales et fédérales. Afin d'aborder ces échéances primordiales, nous devons resserrer nos liens, nous rassembler, dans un climat serein et combatif. Concentrons-nous sur nos thèmes de prédilection : services publics, logement et loyers, santé et primes d'assurance-maladie, social, emploi, formation, sans oublier la protection de l'environnement, mais dans une perspective d'écologie sociale participative et non déclarative et punitive.

Nous faisons souvent barrage pour protéger la population, les salarié-es, les retraité-es, c'est indispensable, mais nous devons aussi proposer des solutions concrètes et des prestations nouvelles qui répondent aux besoins des Genevoises et Genevois.

Incarnons le changement, l'espoir, le rêve. C'est notre responsabilité, notre engagement.



OUI À L'ÉGALITÉ DES CHANCES AU CYCLE D'ORIENTATION

Par Nicole Valiquer,
Représentante du PS au Comité unitaire

Le 12 novembre 2021, le Grand Conseil a accepté largement, à l'exception du PLR et de l'UDC, le projet de loi du Conseil d'État modifiant la loi sur l'instruction publique (LIP). Un référendum contre ce projet a abouti, raison pour laquelle il est soumis à votation populaire le 15 mai 2022.

Nous avons toujours eu au cœur de notre engagement politique de nous inscrire dans les pas de l'école genevoise d'André Chavanne pour la démocratisation des études permettant l'égalité des chances de chacune et de chacun et pour la mixité dans les établissements scolaires.

« Le CO d'aujourd'hui renforce les inégalités sociales plus qu'il ne les réduit »

Cet héritage dont nous pouvons être fières et fiers comme Socialistes, nous devons aujourd'hui encore le défendre avec force. En effet, si nous avons pu nous reconnaître dans les objectifs de la réforme du cycle entrée en vigueur en 2011, visant à une école plus exigeante pour toutes et tous, mais pas plus sélective, marquée par la volonté de lutter contre les inégalités

sociales et offrant des débouchés clairement définis pour chaque élève promu-e du Cycle d'orientation, et à une valorisation de la formation professionnelle, force est de constater que la réalité est toute autre. Les inégalités se sont renforcées. Ainsi, entre 2011 et 2019, les orientations promotionnelles correspondant à un changement vers un autre regroupement plus exigeant ont fortement diminué et, à l'inverse, les orientations sélectives correspondant à un changement vers un regroupement moins exigeant ont augmenté. Bien plus, les élèves de la catégorie socioprofessionnelle défavorisée ont moins accès aux regroupements les plus exigeants que précédemment.

Le CO repose donc aujourd'hui sur une sélection précoce des élèves qui a un effet négatif sur les compétences scolaires des élèves et leur engagement dans les apprentissages. Il renforce les inégalités sociales plus qu'il ne les réduit.

La majorité du Grand Conseil a suivi le projet de loi du Conseil d'État pour une nouvelle organisation qui se fonde sur ce qui se fait déjà dans les cantons du Valais, du Jura et de Neuchâtel, ainsi que dans la majorité des pays. Elle s'appuie sur les études internationales les plus récentes et les recommandations de l'OCDE qui visent à ne pas séparer trop tôt les élèves dans des

filiales distinctes. Le projet met donc fin aux trois regroupements actuels qui n'ont pas permis d'améliorer l'orientation et surtout de développer les compétences des élèves les plus faibles.

Le projet soumis en votation marque la fin de l'orientation au primaire. Ainsi, la réforme prévoit de conserver, lors de l'entrée des élèves au CO, une organisation proche de celle du primaire, avec des élèves répartis indistinctement dans les classes selon le principe de mixité. Au cours des 9^e et 10^e années, les programmes seront les mêmes pour toutes et tous, avec des exigences différentes et progressivement plus importantes dans certaines disciplines selon le niveau de l'élève. À partir de la 11^e année, chaque élève sera orienté-e vers les voies « Maturité » ou « Certificat », en fonction de ses choix et de ses résultats scolaires.

Les Socialistes apportent donc leur plein soutien à un projet qui améliore l'orientation des élèves en fin d'école obligatoire, en particulier vers la filière professionnelle duale et vers le post-obligatoire, et qui répond aux besoins de tou-tes les élèves, qu'ils ou elles aient des difficultés ou de la facilité dans leur parcours. Cette mixité permettra aux jeunes de partager des expériences communes et de renforcer une adhésion citoyenne, tout en respectant le rythme de chacun-e et en permettant à tou-tes les jeunes de trouver leur place dans la société. L'égalité comme projet plutôt que la discrimination !

Comment ne pas faire nôtre la conviction d'André Chavanne que « L'École n'est pas seulement transmission de connaissance ; elle doit être un monde accueillant. »

CO22 : comment permettre la réussite, la mobilisation et la valorisation des élèves les plus fragiles



Priscille Dia-Laplace, enseignante et doyenne au Cycle d'orientation de Sécheron

Quelle est la situation actuelle au Cycle d'orientation ?

De mon point de vue, le système des sections a vécu. En tant qu'enseignante et doyenne au Cycle d'orientation, je constate depuis 20 ans que cette catégorisation des élèves selon leurs compétences

scolaires n'a créé qu'échec scolaire et montée des violences au sein de nos établissements.

Ce système est en soi une forme de discrimination évidente, dont les élèves eux-mêmes ont bien conscience. Les plus faibles d'entre eux s'évertuent à confirmer le diagnostic anticipé de l'école, en se mobilisant de moins en moins au cours des trois années de Cycle, si bien que l'on constate en 11^{ème} que les élèves de regroupement CT (R1) n'atteignent pour la plupart pas les attentes fondamentales du PER (Plan d'étude Romand).

Qu'apportera la réforme dite CO22 ?

La réforme CO22, élaborée en concertation avec des gens du terrain et la FAMCO, est selon moi une bonne proposition, en ce sens

qu'elle va permettre aux élèves de ne plus vivre cette forme inacceptable et contre-productive de discrimination : les élèves faibles, moyens et ceux réussissant le mieux se retrouveraient dans un même groupe-classe, dans la continuité de l'école primaire.

J'espère de tout cœur que le peuple soutiendra CO22 car cette réforme permettra de réduire les inégalités sociales en créant de la motivation chez les élèves les plus fragiles, ce qui sans aucun doute les amènera à une meilleure réussite scolaire et contribuera à créer un meilleur climat d'établissement dans les CO.

Propos recueillis par Nicolas Clémence



PORTER LE CINÉMA SUISSE AU-DELÀ DES FRONTIÈRES !

Par Joëlle Bertossa
Coprésidente du PS Ville de Genève
et productrice de films

J'ai une chance inouïe, mon métier consiste à produire des films. Un métier un peu étrange et méconnu du grand public, mais un métier passionnant qui m'a permis de rencontrer des artistes et technicien-nes lié-es par une même ambition : raconter des histoires qui dépassent les frontières et réunissent les spectateur-trices.

Le cinéma suisse peut être fier de ses succès, car malgré un financement modeste, ses œuvres rayonnent dans le monde entier sur les petits et grands écrans.

La ligne, d'Ursula Meier, était présenté en compétition au prestigieux Festival de Berlin en février dernier, la série *Sasha* a remporté un vif succès sur Arte et *La MIF* du Genevois Frédéric Baillif est nommé quatre fois au Prix du Cinéma Suisse et encensé par la presse étrangère.

« L'industrie audiovisuelle
est un moteur pour
l'économie locale et permet
de multiples retombées
économiques »



Ces succès révèlent la grande diversité des talents suisses et leur potentiel, souvent limité par les moyens restreints. La modification de la Loi sur le cinéma permettrait d'augmenter les ressources disponibles pour la création audiovisuelle suisse d'environ 18 millions par an. Ces moyens supplémentaires signifieraient plus de films et séries suisses, mais aussi une meilleure rémunération pour les travailleurs et travailleuses de l'audiovisuel, en grande majorité intermittent-es ou précaires.

La Lex Netflix demande aux plateformes et entreprises qui diffusent du contenu en ligne de réinvestir 4 % de leurs recettes brutes réalisées en Suisse dans la production nationale, ce qui est déjà le cas dans la plupart des pays européens : Italie 10 %, France entre 12 et 22 %, Espagne 5 %.

Ce montant de 4 %, proposé par le Conseil Fédéral, correspond à celui fixé pour les chaînes de télévisions suisses qui investissent une partie de leurs recettes dans la production helvétique. En modifiant la Loi sur le cinéma on harmonise cette obligation en y incluant les plateformes de streaming toujours plus présentes dans notre quotidien. Ces plateformes investiront directement dans la production ou l'achat d'œuvres suisses (séries et films, tant de fiction que documentaires), augmentant ainsi le nombre de productions et d'opportunités pour tout un secteur en expansion.

L'audiovisuel est une industrie importante pour la Suisse qui compte un grand nombre d'auteur-es, de cinéastes, de technicien-nes, ainsi qu'une relève très

dynamique. L'industrie audiovisuelle est un moteur pour l'économie locale et permet de multiples retombées économiques (hôtellerie, restauration, sociétés de location de matériel, etc). Selon une étude effectuée par Ernst&Young en 2019, 1 CHF investi par la Fondation romande pour le cinéma dans la production audiovisuelle génère 3 CHF de retombées au niveau local.

Cette modification de la Loi sur le cinéma a été validée en automne dernier par les deux chambres du Parlement et est plébiscitée par tous les milieux concernés. Elle est une véritable aubaine tant sur le plan artistique que sur le plan économique. Ne la laissons pas passer ! Votons OUI le 15 mai !

→ **Pour commander du matériel de campagne et/ou devenir ambassadeur-rice**, rendez-vous sur www.loi-sur-le-cinema.ch/participer

Permettre aux talents de s'exprimer !



Christophe Marzal, scénariste, cinéaste et directeur de production basé à Carouge répond à nos questions.

Cher Christophe, qu'est-ce qui changera pour toi, concrètement, si la loi est acceptée ?

Simplement avoir plus d'opportunités de faire le travail que j'aime.

Les technicien-nes et artistes

suisses auront-ils plus de travail ?

Les plateformes les plus importantes vont investir dans la production de contenu, il y aura plus de films produits et donc plus de travail. C'est mécanique.

Penses-tu qu'il y ait assez de compétences et de talents en Suisse pour produire beaucoup plus de films et de séries ?

Si des compétences manquent, ce sera une incitation concrète à former plus de personnes et de développer une vraie industrie professionnelle en Suisse. Et le talent, ce n'est pas l'argent qui le crée, mais l'argent peut permettre à plus de talents de s'exprimer.

En quoi est-ce important de faire rayonner notre culture à l'étranger ?

L'identité d'un pays s'exprime aussi

par les images qu'il produit. Et les projeter hors de nos frontières permet d'exposer les spécificités culturelles de notre pays dans sa diversité et ses valeurs. Nous devons faire entendre notre instrument dans l'orchestre des images qui circulent dans le monde. C'est une façon de dire : « nous existons » !

Quel est le principal argument pour toi pour accepter cette loi ?

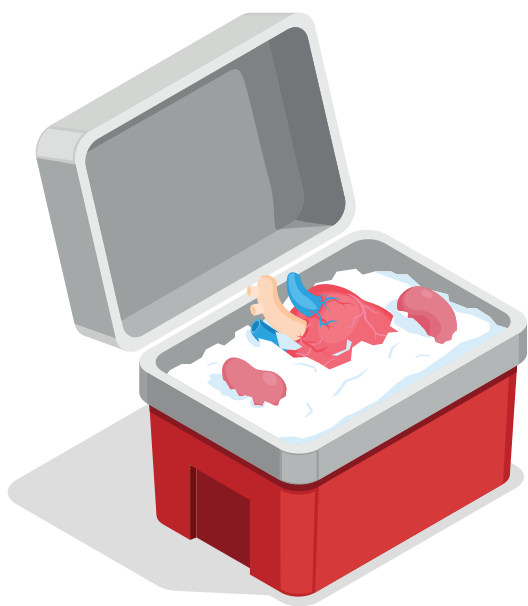
Nous serions les derniers des couillons si nous passions à côté !

Propos recueillis par Joëlle Bertossa

POUR SAUVER DES VIES : OUI À LA LOI SUR LA TRANSPLANTATION

Par Jennifer Conti

Députée, Présidente de la commission de la santé



Aujourd'hui, en Suisse, 1434 patient-es sont encore sur liste d'attente pour un don d'organe. Pour le faciliter, le Conseil fédéral et le Parlement proposent d'introduire le principe de consentement présumé au sens large. Toute personne qui ne souhaite pas faire don de ses organes devra désormais le signaler explicitement.

Faute de dons, en 2021, 72 patient-es n'ont pu être sauvés-es. Passer au consentement présumé est donc vital, les chiffres européens le montrent également.

En 2019, la Suisse comptait 18 donneur-euses par million d'habitant-es, la France 33 et l'Espagne 49. Dans ces pays, comme dans la plupart des pays européens, le principe est celui du consentement présumé.

En Suisse, avec le consentement explicite (modèle actuel), une personne doit y avoir consenti de son vivant pour procéder au don. Si tel n'est pas le cas, la charge de se déterminer peut revenir aux proches. Une décision difficile, toujours prise dans des circonstances extrêmement douloureuses.

Lorsque les proches n'ont pas connaissance de la volonté de la personne décédée, ils ou elles refusent souvent le prélèvement d'organes. Le taux de refus est d'environ 60 %, deux fois plus élevé que la moyenne européenne, alors qu'il ressort de plusieurs sondages qu'une majorité de la population suisse (80 %) est favorable au don d'organes.

Pour sauver des vies, il faut voter OUI à la modification de la loi sur la transplantation, le 15 mai prochain.



1434

Patient-es sur la liste
d'attente en 2021



587

Transplantations
en 2021



72

Personnes décédées sur la liste
d'attente en 2021



NON AU FINANCEMENT DE FRONTEX !

Par Carlo Sommaruga
Conseiller aux États

La Suisse et l'Union européenne partagent les valeurs de respect du droit public international, de l'État de droit, des droits humains, mais aussi de solidarité. L'agression russe contre l'Ukraine permet de mettre en exergue cette communauté de valeurs. Cela impose à l'ensemble des institutions suisses et européennes le devoir de les respecter. Or, force est de constater que Frontex, le corps des gardes-frontières de l'Espace Schengen, auquel appartient la Suisse, est loin de respecter dans son activité quotidienne ces valeurs et le droit d'asile, élément essentiel du droit public international.

La suppression du dépôt des demandes d'asile dans les ambassades comme la fermeture hermétique des frontières avec garde-côtes, murs et barrières, imposent la migration irrégulière à qui recherche protection. C'est pour ce motif que les Socialistes au Parlement européen se sont engagés pour la réforme du droit d'asile, de Frontex et ont contribué à créer un commissariat aux droits humains au sein de Frontex. Ce n'est pas suffisant. La réforme de Frontex doit se poursuivre. Mais elle doit se faire à Bruxelles avec la participation active de la Suisse. En Suisse, plutôt que de reprendre bêtement le droit européen, comme le propose le Conseil fédéral, nous devons adopter des mesures d'accompagnement humanitaires. C'est ce

que les Socialistes ont demandé au Parlement avec la réouverture des ambassades aux demandes d'asile et le *resettlement* d'au moins 4'000 personnes par années, c'est-à-dire des couloirs humanitaires pour éviter qu'hommes, femmes et enfants en fuite soient contraints d'affronter les affres de la route migratoire et les risques de la traversée de la Méditerranée. La Conseillère fédérale Karin Keller Sutter s'est alliée à l'UDC et au PLR pour refuser ces mesures d'accompagnement humanitaires. C'est pour cela que les Socialistes disent clairement NON au financement de Frontex.

Après le refus de la loi sur le financement de Frontex, une nouvelle loi répondant à ces exigences sera mise sous toit. Comme pour le volet travail, la construction de la voie bilatérale avec l'Union européenne ne peut avoir lieu qu'avec des mesures d'accompagnement, ici humanitaires. La bataille référendaire n'est donc pas pour ou contre l'Europe, mais un combat de politique intérieure pour le respect des valeurs humanitaires et du droit d'asile. C'est donc profondément attachés aux convictions européennes, aux droits humains et au droit d'asile que nous dirons NON au financement de Frontex.

PETITE ENFANCE : PRISE DE CONSCIENCE ET ÉVOLUTION NATIONALE !



Interview d'Amanda Ojalvo
Éducatrice de l'enfance
et Conseillère municipale en Ville de Genève

Pourquoi ce secteur est oublié et n'est pas considéré par la droite comme un service public ?

C'est un milieu ultra-féminin qui a appris à se contenter des maigres acquis obtenus et n'ose pas revendiquer une juste reconnaissance à la mesure des responsabilités endossées. Ce combat est profondément socialiste car les conditions de travail, le niveau de formation du personnel et le taux d'encadrement des enfants sont précisément des enjeux qui ne doivent pas être guidés par le profit économique. D'autant plus que si ces paramètres sont élevés, meilleures seront les répercussions sur le développement des enfants et, *in fine*, sur la correction des inégalités sociales dès le plus jeune âge. C'est le premier outil à notre portée pour corriger le monde de demain.

5 février, Genève : le PSS lance l'initiative sur les crèches pour que tout enfant ait accès à une place en accueil extrafamilial et qui soit abordable pour les familles. Le projet englobe aussi les conditions de travail du personnel et vise à favoriser la conciliation entre vies professionnelle, personnelle et familiale.

Amanda Ojalvo, éducatrice de l'enfance, Conseillère municipale, cofondatrice des Femmes socialistes genevoises, est confrontée à une vision minimaliste de sa profession. Comme les infirmier·ères, cette profession majoritairement féminine manque cruellement de reconnaissance et d'intérêt. Sa mission principale est celle « d'être à l'écoute, de développer des moyens de communication adaptés pour aider les enfants à développer leurs capacités cognitives, sociales et émotionnelles ». Autant de ressources qui demandent une formation de qualité, du temps et de l'engagement.

Qu'est-ce que tu attends de cette initiative ?

Une prise de conscience et une concrète évolution ! En contrant les préjugés et les clichés, en assurant de bonnes conditions de travail ainsi qu'un accès garanti pour chaque enfant. La société se doit d'être garante de son avenir et cela passe par les enfants.

Qu'est-ce que cette initiative pourrait concrètement changer à Genève ?

Genève étant souvent à l'avant-garde en matière de petite enfance, il est fort probable que l'impact soit plus réduit ici. Mais il s'agit de montrer un front uni au niveau national. En revanche, au niveau de la participation financière de l'État et de la valorisation de la formation de base, en la faisant évoluer du niveau ES à HES, cela poussera Genève à se montrer à la hauteur de ses ambitions.

Propos recueillis par Eloisa Gonzalez

PARTICIPER

→ **Signer** l'initiative sur www.ps-ge.ch/initiatives-et-referendums

→ **Participer** aux récoltes en écrivant à lucie.caille@ps-ge.ch

LA CULTURE LUTTE ET GAGNE

Par Thierry Apothéloz
Conseiller d'État

Parmi les enseignements à tirer de la crise sanitaire, l'un d'entre eux est que la culture a révélé sa place cardinale au sein de la société. Elle est constitutive de l'individu, et partant, de sa relation à la collectivité.

Les restrictions imposées pendant la pandémie ont jeté une lumière crue sur les fragilités du domaine culturel : statut précaire des artistes, absence de considération du travail de conception et de recherche artistique. Toute crise fait émerger cependant des opportunités. Les milieux culturels se sont mobilisés et des rencontres régulières ont eu lieu avec le canton. Il en a résulté une meilleure connaissance mutuelle et un engagement financier sans précédent.

« Fort des enseignements de cette crise, je suis prêt à présenter un renouveau, avec deux documents ambitieux »

Entre 2020 et 2021, ce sont près de 700 entreprises culturelles qui ont été indemnisées à hauteur de plus de 25 millions de francs par le canton (avec une participation de près de 4 millions de la Ville de Genève), auxquels s'ajoute 1 million pour soutenir 30 dossiers hors périmètre de l'ordonnance fédérale. 12 millions (financés à parts égales par la Confédération et le canton) ont bénéficié à 220 projets de transformation et 4.6 millions

à l'aide aux revenus des acteur·rices culturel·les. Plus de 250 indépendant·es ont pu être indemnisé·es à hauteur de près de 2 millions. À ces chiffres, on ajoutera enfin l'indemnisation des intermittent·es (500'000 francs), les institutions de droit public (2.5 millions) ou encore les bourses (600'000 francs). Avec mon département, nous nous sommes résolument mobilisés durant cette période de pandémie pour soutenir une culture en souffrance.

Fort des enseignements de cette crise, je suis prêt à présenter un renouveau, avec deux documents ambitieux : les lignes directrices de la politique culturelle cantonale et l'avant-projet de loi pour la promotion de la culture et la création artistique. Ces documents doteront le canton d'un cap et de mécanismes clairs.

Genève a besoin d'un cadre législatif débarrassé des ambiguïtés législatives, voire des contradictions, accumulées au fil des années. Ce projet se situe à l'intersection des intérêts des actrices et acteurs de la culture, des collectivités publiques ainsi que des publics. Cette convergence de vues a pu se concrétiser à travers un large travail de concertation, réunissant des centaines de personnes provenant des différents domaines et horizons culturels. Conditions des artistes, soutien à la création, accès à la culture, coordination et concertation, sont les axes prioritaires de cette détermination cantonale pour construire, ensemble, le futur de la culture cantonale.

LE BAL DES HYPOCRITES

**Par Caroline Marti, Cheffe de groupe
Alberto Velasco, Député au Grand Conseil
Thomas Wenger, Député au Grand Conseil**

Après avoir refusé l'entrée en matière sur le budget 2022, la droite parlementaire, PLR en tête, a une nouvelle fois fait preuve de son dogmatisme et de sa profonde irresponsabilité lors des votes des crédits supplémentaires demandés par le Conseil d'État à la commission des finances. Si l'on peut regretter, d'un point de vue démocratique, que le vote de ces crédits se soit déroulé dans la confidentialité de la commission des finances plutôt que lors des débats publics de la plénière du Grand Conseil, il faut néanmoins se réjouir que la gauche ait su rallier les votes du MCG pour approuver ces moyens supplémentaires absolument essentiels au fonctionnement de l'État et à la délivrance des prestations.

« Pour tenter de légitimer leur obsession pour l'austérité budgétaire, le PLR et les autres partis de droite distillent l'illusion qu'il est possible, moyennant quelques « réorganisations », de faire mieux avec moins »

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, sociale, climatique et humanitaire majeure, les besoins de soutien de la population sont criants et le rôle de l'État n'a jamais été aussi central. Pourtant, les partis de droite profitent de cette situation de crise et de l'augmentation des dépenses publiques qu'elle engendre pour tenter d'accélérer son projet de démantèlement de l'État et de privatisation des services publics. Sa stratégie est limpide : réduire les moyens de l'État, aggraver le déficit budgétaire et ainsi justifier une politique d'austérité et de réduction des dépenses publiques. Ce processus est déjà en route comme le démontrent les initiatives de suppression de la taxe professionnelle et de l'imposition d'une partie du revenu sur la commune de travail, celle visant au gel des embauches dans la fonction

publique en cas de budget déficitaire et les différentes motions présentées récemment pour mettre les associations en concurrence pour l'attribution des subventions ou le transfert de certaines missions de l'Hospice général à des associations.

Pour tenter de légitimer leur obsession pour l'austérité budgétaire, le PLR et les autres partis de droite distillent l'illusion qu'il est possible, moyennant quelques « réorganisations », de faire mieux avec moins. C'est évidemment un leurre. Ces discours creux confèrent à l'hypocrisie la plus crasse dès lors que l'on constate qu'une grande partie de l'augmentation des dépenses de l'État découle directement des actions politiques des partis de droite. Car au final, qu'est-ce qui fait augmenter les allocations logement, les subsides d'assurance maladie, les dépenses d'aide sociale ? C'est l'augmentation des loyers, des primes d'assurance maladie et la dégradation des conditions de travail qui précarisent la population. Or, les causes profondes de la précarité sont créées par la politique de la droite qui défend bec et ongles les intérêts économiques des assureurs, des propriétaires et des grandes entreprises au détriment de la population et de son pouvoir d'achat.

Une hypocrisie qui atteint un paroxysme lorsque le PLR se gargarise d'avoir mis fin aux hospitalisations sociales (présentation d'un projet de loi pour interdire cette pratique) sans proposer aucune solution alternative et durable puisque ce parti refuse systématiquement tous les crédits visant à éviter ces hospitalisations sociales à travers le développement de structures d'accueil adaptées et de programmes de soutien aux familles fragilisées.

ÉCONOMIE SUISSE ET GENEVOISE AU TOP, CONDITIONS DE TRAVAIL C'EST LE FLOP

Par Helena Verissimo de Freitas
Secrétaire régionale adjointe Unia Genève

«Après deux ans de Covid, l'économie suisse est en forme olympique.» C'est le titre d'un article paru dans *Le Matin Dimanche* du 20 février 2022. On y découvre qu'au troisième trimestre 2021, le PIB de la Suisse dépassait de 1% son niveau d'avant la crise, que les exportations atteignaient largement les 260 milliards de francs, que le chômage était stable, que l'inflation était contenue et que les consommateurs dépensaient.

Ce qui prévaut pour la Suisse, prévaut pour Genève comme le témoigne la Synthèse trimestrielle de janvier 2022 du Groupe de perspectives économiques ou la publication «Reflets conjoncturels» de décembre 2021. Et les perspectives sont bonnes au point qu'à Genève, «la dynamique conjoncturelle devrait rester un peu plus vigoureuse qu'en Suisse».

«L'exemple du conflit entre les livreur-euses de Smood est symptomatique de la place octroyée à la sacro-sainte liberté économique»

L'alignement des planètes est parfait pour exiger des améliorations des conditions de travail de celles et ceux qui contribuent tous les jours à cette vigueur et de mettre fin à des pratiques, hors la loi, mises en place par des patron-nes se croyant au-dessus de tout.

L'exemple du conflit entre les livreur-euses de Smood est symptomatique de la place octroyée à la sacro-sainte liberté économique. Ceci permet la création d'entreprises exploitrices basées sur des modèles économiques non viables en toute liberté. Son fondateur peut être classé parmi les 100 leaders qui ont réussi avant 40 ans en ayant une fortune de plus de 100 millions et dont l'actionnaire principal de son en-



treprise sera une coopérative suisse qui prétend être porteuse de valeurs.

La loi sur le travail et le Code des obligations sont peu de choses pour défendre le droit des travailleuses et travailleurs, mais ces derniers existent et doivent être appliqués.

Certes, le monde du travail évolue mais cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie et des conditions de travail des salariées et des salariés. Travaillons ensemble à cela !

LES CHARGES DE CENTRE DES VILLES GENEVOISES BÉNÉFICIENT À TOUS ET TOUTES !

Par Michel Pomatto

Conseiller administratif au Grand-Saconnex

Les charges de centre constituent un élément-clé des charges auxquelles font face les centres urbains. Différentes études montrent que les villes supportent des charges significatives qui profitent à l'ensemble des habitant-es d'une région. Les charges des centres urbains sont des prestations fournies par le centre et dont les usagères et usagers étrangers à la commune profitent sans en indemniser totalement le coût, par exemple les offres culturelles et sportives, les loisirs, les transports ou la sécurité.

La Ville de Genève a présenté en 2015 une étude d'Eco-plan sur «Les charges de centre de la Ville de Genève». En 2020, une étude équivalente a été établie pour les villes de la couronne urbaine de Genève, à savoir les villes de l'Union des Villes Genevoises UVG : Carouge, Meyrin, Vernier, Onex et Lancy. En 2021, Le Grand-Saconnex, nouveau membre de l'UVG, rejoint l'étude et Versoix devient membre de l'UVG.

Cette étude n'a pas pris en compte les charges particulières des centres urbains qui doivent assumer, en raison de caractéristiques structurelles et démographiques, des dépenses supérieures à la moyenne en faveur de leur population, notamment dans les domaines du social et de l'aménagement urbain. Des compléments d'études seront donc nécessaires afin de préciser ces différents éléments, dont les charges

particulières. Il faut également noter que les nuisances tant au niveau de la circulation, du bruit et de la pollution impactent également les villes.

Il faut noter que 15 des 45 communes genevoises sont des villes, que 85% de la population genevoise habite dans ces villes et que 90% des emplois y sont concentrés.

En prenant les charges de centre pour la commune du Grand-Saconnex (12'200 habitant-es) comme exemple, on peut relever une dépense de 423 CHF par personne. Les sommes les plus importantes concernent le sport et les loisirs, les transports individuels et la culture, l'aménagement du territoire et la sécurité.

Pour conclure, il est aujourd'hui nécessaire de prendre en compte ces charges qui bénéficient à tous et toutes dans la péréquation financière intercommunale et dans les répartitions entre le canton et les communes.

Si les villes genevoises sont prêtes à assumer plus de responsabilités, elles demandent qu'un vrai système de compensation de charges soit instauré à Genève en tenant compte des spécificités et des prestations qu'elles assurent, cela afin que les charges puissent être équitablement partagées entre tous les habitant-es du canton.

POUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ !

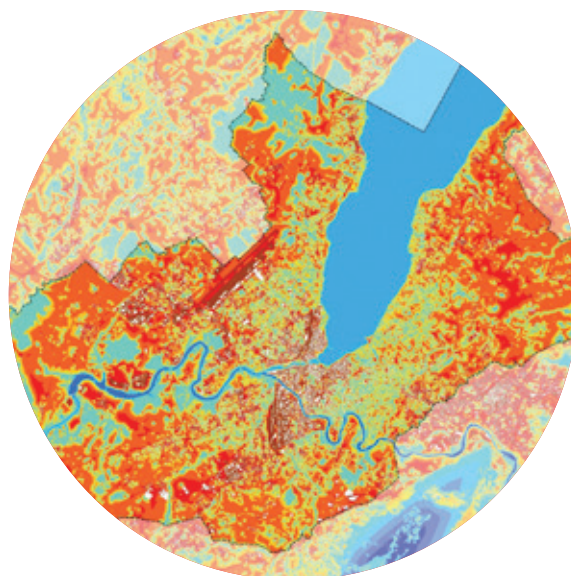
Par Sami Kanaan
Conseiller administratif en Ville de Genève

La Ville de Genève s'est engagée dès 2019, sous mon impulsion et celle de nos camarades au CM, pour des mesures fortes non seulement en matière de lutte contre le réchauffement climatique mais aussi pour la préservation de la biodiversité.

« La Ville a ensuite mis en œuvre toute une série d'actions immédiates, avec l'objectif d'une réduction de 60 % des émissions de CO₂ en 2030 et la neutralité carbone pour 2050 »

Le 15 mai 2019, le Conseil municipal a voté une première résolution socialiste sur l'urgence climatique. J'ai immédiatement mobilisé les institutions culturelles et scientifiques dont j'ai la charge, comme le Muséum d'histoire naturelle, autour de ces enjeux fondamentaux. Ce sont les plus grands défis auxquels l'humanité a été confrontée car ils nécessitent une mobilisation rapide à l'échelle de la planète. Ainsi est né le premier plan d'action de la Ville avec une forte dimension culturelle, car les changements ne pourront se faire que si une prise de conscience intime de l'enjeu s'opère. En cela, la culture et la science ont un grand rôle à jouer pour alimenter les réflexions et ainsi construire de nouveaux imaginaires collectifs désirables.

La Ville a ensuite mis en œuvre toute une série d'actions immédiates, avec l'objectif d'une réduction de 60 % des émissions de CO₂ en 2030 et la neutralité carbone pour 2050 : interdiction du plastique à usage unique et encouragement à la réduction de déchets, diminution du chauffage des immeubles municipaux de 1 degré et introduction de 10 % de biogaz, développement des aménagements cyclables, augmentation des repas végétariens (écoles, crèches, manifestations



sportives et culturelles, etc.), végétalisation de l'espace public et renaturation.

Mais le Conseil administratif a surtout tenu à ne pas s'en tenir à ces mesures immédiates, mais travailler à une stratégie de long terme qui détermine des étapes et exigences concrètes pour atteindre les objectifs fixés.

C'est ainsi qu'a été présentée en février de cette année la Stratégie climat de la Ville, qui s'inscrit en cohérence avec le Plan climat cantonal. Cette stratégie détaille 30 objectifs et 78 mesures, répartis en 9 axes : consommation de biens et services, énergie et bâtiments, mobilité, aménagement du territoire, santé et protection de la population, biodiversité et milieux naturels, mobilisation de la population, place financière et exemplarité de l'administration.

La Ville entend ainsi participer en pionnière à l'effort mondial pour atteindre la neutralité carbone, non seulement via une administration municipale responsable et exemplaire, mais aussi en développant des nouvelles actions et en veillant à susciter l'adhésion de la population.

UN NOUVEAU COMITÉ DIRECTEUR POUR DEUX ANNÉES DÉCISIVES !

Le Congrès du 12 mars qui s'est tenu à Vernier a élu la direction du PS genevois pour les deux années à venir. Six femmes et neuf hommes qui ont la responsabilité de diriger notre parti, de lui donner une ligne et de prendre position sur de nombreux objets.

À leurs côtés se tiennent naturellement les membres de droit, comme le précisent nos statuts, ainsi que le secrétariat avec voix consultative. Avec deux élections majeures en 2023, il y a fort à parier que ce mandat au comité directeur sera aussi passionnant que mémorable. Soutenons-les dans cette tâche importante et souhaitons-leur plein succès !

Les membres du bureau



Thomas Wenger
Président



Nathalie Leuenberger
Vice-présidente



Diego Esteban
Responsable de
la Coordination des
sections



Florian Schweri
Responsable de
la Coordination des
commissions



Patrick Sturchio
Trésorier

Les représentant-es de l'Assemblée générale



Denis Chiaradonna



Marine Dandelot



Nuno Dias



Jannick Frigenti Empana



Eloisa Gonzalez Toro



Matthieu Jotterand



François Mireval



Valérie Mossier Willemin



Léna Strasser



Jean-Pierre Tombola

LE PARTI SOCIALISTE GENEVOIS EMPOIGNE LE NUMÉRIQUE !

Par François Mireval

**Membre du comité directeur, en charge de la
commission numérique**

La «newsletter» hebdomadaire de notre parti préféré est une source d'information bienvenue sur la vie du PSG. Il vaut la peine d'y consacrer quelques minutes chaque semaine. En toute bonne conscience qui plus est, puisque son format nous épargne l'impression et la distribution d'un document sur papier, lequel serait vite mis à recycler, après lecture si possible...

Avons-nous conscience que cet acte nécessite un smartphone par personne, voire un ordinateur connecté à un serveur, et des flux électroniques incessants par fils (désagréablement amoncelés sous chaque terminal) ou par ondes depuis un module Wi-Fi ? Cette apparente dématérialisation est une illusion, puisqu'elle repose en fait sur une grande quantité d'objets matériels, et parfois onéreux, dont les conditions de production doivent nous interpeller !

« Notre parti a décidé de se saisir de l'ensemble de ces problématiques. Une « commission numérique » ad hoc y travaille depuis peu. »

Par ailleurs, beaucoup de démarches administratives se font «de préférence» en ligne, au détriment d'une partie de la population, qui préfère rencontrer des humains au guichet ou, pire, qui ne dispose pas des connaissances nécessaires à cet usage du numérique, et qui est parfois dépourvue du matériel adéquat. Ce volet social est préoccupant.

Les problèmes de sécurité des données numériques sont de plus en plus une importante source de préoccupation. Les récents piratages de la commune de Rolle, de l'université de Neuchâtel, ou même d'une ONG comme le CICR sont là pour nous le rappeler.

De son côté, le « capitalisme de surveillance » tire allègrement profit de toutes les données que nous lui lais-

sons accumuler, notamment en acceptant d'un clic nombre de « conditions générales » que personne ne lit jusqu'au bout, pour utiliser immédiatement une *app* aussi gratuite qu'apparemment indispensable. Qui se souvient à cet instant que « Si c'est gratuit, alors c'est que je suis le produit. » ? Les importants flux financiers privés qui en résultent ne sauraient échapper à un regard public, voire à l'adaptation de nos outils législatifs et fiscaux.

L'énorme empreinte carbone des « data centers » mérite elle aussi une réflexion sur les moyens de la diminuer.

Notre parti a décidé de se saisir de l'ensemble de ces problématiques. Une « commission numérique » ad hoc y travaille depuis peu, et il est encore possible de se joindre à ses travaux. Elle formulera d'ici l'été des propositions concrètes destinées à nos groupes élus aux différents échelons de notre démocratie (communes, canton, Confédération).

Les nombreux enjeux du numérique sont désormais aussi les nôtres !

PARTICIPER

→ **Rejoignez** les séances de la commission numérique en vous adressant au secrétariat : psg@ps-ge.ch

www.ps-ge.ch/groupe-de-travail

LA FIN DE PLUS D'UNE DÉCENNIE SANS PRÉSIDENTE DE GAUCHE



Paola di Romano est élue en 2020 au Conseil municipal de Collonge-Bellerive aux côtés de Laurent Wisler, après 9 ans sans élu-es de gauche. Elle en est la présidente depuis juin.

Comment se déroule ta présidence, 8 mois plus tard ?

C'est un rôle où j'apprends à me taire, faire parler les autres, voire les rappeler à l'ordre. J'en apprends beaucoup sur le fonctionnement, les procédures, l'organisation des séances. C'est très instructif !

Quel est l'impact de la pandémie sur ta fonction ?

Je n'ai connu que la politique en période covid, et il y a bien sûr moins d'invitations, beaucoup de discussions sur le format des séances, et on réfléchit comment préserver les discussions informelles. J'ai aussi la chance d'avoir le soutien d'un secrétariat très compétent.

Être de gauche, est-ce que cela complique ton travail ?

Au début on se méfiait de nous ; au-delà de l'étiquette de gauche, nous étions surtout des inconnu-es. Maintenant il y a de la bienveillance, Laurent et moi travaillons sérieusement, on est considéré-es avec respect. Malgré les nombreuses démissions qui arrivent pen-

Interview de Paola di Romano

Conseillère municipale de Collonge-Bellerive

dant la législature, nos collègues insistent pour qu'on reste jusqu'au bout, c'est très valorisant ! On est aussi dans un esprit de consensus, ce qui nous a permis d'obtenir plusieurs victoires comme une allocation de rentrée scolaire ou des mesures contre le harcèlement scolaire.

Sur le plan personnel, cette fonction a-t-elle une influence ?

J'ai davantage de confiance en moi. Face à un mandat politique, je croyais que ce serait très compliqué, mais en réalité le plus grand effort est la présence : être là et surtout faire attention aux discussions, écouter, participer. De plus, le fait d'enseigner me donne une grande partie des compétences nécessaires à la présidence des séances.

Ta manière de voir la politique a-t-elle évolué depuis ta candidature en 2019 ?

Avant, j'avais peur de ne pas comprendre ou de ne pas arriver à formuler des propositions, donner des avis, progresser dans certains dossiers. Maintenant, je me rends compte qu'apprendre n'est pas si difficile quand on fait attention aux enjeux et aux discussions, même si les tactiques des partis restent l'élément le plus compliqué à appréhender. Et le fait d'être deux PS nous permet d'en savoir davantage sur les affaires communales en moyenne que les élu-es des groupes plus grands et qui sont membres d'un plus petit nombre de commissions.

Propos recueillis par Diego Esteban



LE COLLÈGE DU TRAVAIL A Désormais UNE ASSOCIATION D'AMI-ES !

Interview de Patrick Auderset
Coordinateur du Collège du travail

Le Collège du travail, fondation pour la sauvegarde de l'histoire et la mémoire du mouvement ouvrier, a créé en décembre dernier une association pour ses sympathisant-es. L'association des Ami-e-s du Collège du travail vise à rassembler les personnes ou collectifs qui désirent soutenir les activités de la fondation. Rencontre avec Patrick Auderset, coordinateur du Collège du travail.

Pouvez-vous nous expliquer ce que fait le Collège du travail ?

La fondation s'occupe de l'histoire du monde du travail et des classes populaires. Elle a été créée en 1978 par d'ancien-n-es syndicalistes et militant-es pour la plupart socialistes, autour de Lucien Tronchet (1902-1982), une grande figure du syndicalisme genevois. Le rôle du Collège du travail est de conserver la mémoire du mouvement ouvrier, dans le but de contribuer aussi aux luttes du présent. Il sauvegarde des documents, des photos, des témoignages sonores et des films, qu'il valorise par des manifestations publiques, des rencontres-débats et des expositions. Dès ses débuts, il a aussi eu le souci de conserver la mémoire des témoins, à travers des interviews qui ont conduit à la publication de plusieurs livres.

Quels sont les projets auxquels vous participez ?

Nous avons pris une part active à l'exposition faite à l'initiative de la Ville de Genève pour rendre hommage aux saisonnier-ères en 2019. Nous avons aussi partici-

pé à un projet portant sur des photographies de l'usine d'appareillage électrique Gardy entre 1920 et 1960, en partenariat avec la Bibliothèque de Genève. Elles ont fait l'objet d'un accrochage et d'une soirée de discussion où intervenaient d'ancien-n-es ouvrier-ères.

Depuis 2021, nous collaborons à un projet de sauvegarde et valorisation des archives de l'historien Marc Vuilleumier (1930-2021), dont un ouvrage posthume vient d'être publié. Le 20 mai, nous coorganiserons une journée d'étude au Théâtre Saint-Gervais sur la place trop négligée de l'histoire sociale dans les musées genevois. Nous participons aussi à la préparation du 90e anniversaire de la fusillade du 9 novembre 1932.

Quel rôle l'association des Ami-e-s du Collège du travail est-elle amenée à jouer ?

Le Collège du travail est une fondation, ce qui signifie qu'on ne peut pas être membre comme on le serait d'une association. C'est pourquoi nous avons créé les Ami-e-s du Collège du travail. Le but est de faire connaître l'action de la fondation et de permettre à celles et ceux qui la trouvent importante de la soutenir en y adhérant et en lui permettant ainsi de développer ses activités en faveur de la sauvegarde et de la valorisation de l'histoire des classes populaires.

→ Pour plus d'informations : www.collegedutravail.ch

Propos recueillis par Alexandre Goumaz

LA POSTE

JAB
CH-1205 Genève
P.P./JOURNAL

Parti socialiste genevois
15 rue des Voisins
1205 Genève

Votation du 15 mai 2022

Les mots d'ordre du PS genevois

Oui

Votation cantonale n°1 : Loi modifiant la loi sur l'instruction publique (LIP)

Oui

Votation fédérale n°2 : Loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules

Oui

Votation fédérale n°1 : Loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques

Non

Votation fédérale n°3 : Arrêté de développement de l'acquis de Schengen